



## Communiqué de presse

mercredi 9 octobre 2013

### **Le Conseil économique social et environnemental rejette le rapport annuel sur l'état de la France 2013**

**Le mardi 8 octobre, le projet de rapport annuel sur l'état de la France 2013 n'a pas été adopté au Conseil économique social et environnemental (CESE).**

Le projet de rapport annuel sur l'état de la France 2013, dont la feuille de route a été validée à l'unanimité au sein du bureau du CESE (instance décisionnelle où sont représentés tous les groupes d'acteurs), est le fruit d'un travail de concertation de 8 mois au sein de l'institution, rapporté par André-Jean Guérin du groupe environnement et nature.

Les organisations membres du groupe environnement et nature constatent avec une grande perplexité, l'impossibilité de proposer au politique et à la société un document alliant bilan et prospective, sous-tendu par la perspective d'un développement durable.

Que signifie l'attitude des entreprises, de l'artisanat, de l'agriculture et des professions libérales qui ont voté contre ?

Une préférence pour l'immobilisme face aux enjeux qui impactent déjà l'économie française ou le souhait de se retrancher derrière de permanentes revendications de court terme quels que soient les sujets abordés ? Une incapacité pour certains groupes au CESE à se projeter dans le temps long en prenant acte de la nécessaire mutation de la société ?

Une inaptitude à élaborer collectivement le rapport annuel sur l'Etat de la France, seul exercice obligatoire du CESE ? Un paradoxe au regard de la validation unanime du projet par les représentants des groupes au sein de l'instance décisionnelle interne, puis refusée ensuite en séance plénière par ces mêmes groupes !

Que signifie ensuite dans un processus démocratique ouvert, le peu d'amendements, de contributions de certains groupes pour infléchir une orientation qui ne leur conviendrait pas ? Comment expliquer la politique de la chaise vide pratiquée par le groupe des entreprises ?

Est-ce cela l'esprit du CESE ? Est-ce digne de mandats pour la représentation la société civile dans une Assemblée démocratique ? Ne pas ou peu prendre part au débat, ne pas participer à un projet collectif puis le faire échouer ?

Pour les organisations membres du groupe environnement et nature, il n'est pas recevable que la société civile organisée à travers le CESE puisse n'éclairer le politique et la société que sous l'angle des intérêts particuliers conjoncturels. La troisième assemblée de la République doit s'interroger sérieusement sur son rôle, son organisation et sa capacité à accompagner, voire anticiper le changement.

\*\* Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, France Nature Environnement, Humanité et Biodiversité, Ligue pour la protection des oiseaux, Réseau action climat France, Surfrider Foundation Europe

Contact : Julie CUNAT- Attachée du Groupe Environnement et Nature- [julie.cunat@lecese.fr](mailto:julie.cunat@lecese.fr) – fixe : 01 44 43 64 22- portable : 06 72 30 82 88